

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 19 MARS 2021

L'An Deux Mille Vingt et UN, le DIX NEUF du mois de MARS à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique et ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe DARCIS, maire de la commune. Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T., Madame Carole BARBIER est nommée secrétaire de séance.

Membres présents: MM. & Mmes Philippe DARCIS – Stéphane BARBIER – Carole BARBIER – Aurélie CANIVET – Gaëtan DESREUMAUX – Ludovic GAUDECHON – Catherine SOURIS – Roland TOUZÉ

Représentés : Mme Marie-Annick BARON par Mme Carole BARBIER & Mme Karine DHAILLY par M. Stéphane BARBIER

Approbation du procès-verbal du 26 février 2021

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du 26 février 2021 pour approbation.

- Madame Catherine SOURIS demande des explications sur le montant de 2.200€ du bail établi avec Monsieur LE ROL Yves. Monsieur le Maire explique qu'en 2014, le prix négocié était à 2.000€ alors qu'en 2005, il était à 2.400€. Monsieur LE ROL Yves a payé, en 2021, la somme de 2.666€88 de location de droit de chasse et de pêche. Il précise que l'entretien du Grand Marais et l'assurance de tout l'ensemble à la charge du loueur. Il a, donc, négocié le prix de 2.200€ avec Monsieur LE ROL Yves. **Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver la somme de 2.200€ pour la location du droit de chasse et de pêche accordée à Monsieur LE ROL Yves. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.**
- Madame Catherine SOURIS demande des explications sur la mise en place du RIFSEEP pour l'adjoint technique territorial en G2 au lieu de G1. La mention « G2 » signifie la réalisation des tâches demandées alors que la mention « G1 » concerne l'encadrement, les sujétions et les qualifications de l'agent.
- Madame Catherine SOURIS demande des explications quant à la pose de ruches à la carrière par Monsieur Stéphane RENIER des TROIS RIVIÈRES alors qu'un arrêté de police municipale porte l'interdiction d'accès au site de l'ancienne carrière. Monsieur le Maire précise que les membres du Conseil Municipal, lors de cette séance, ont prêté une attention particulière à la demande de Monsieur Stéphane RENIER pour la pose de ruches et ont décidé de lui proposer la carrière pour le dépôt de ses ruches à l'unanimité.

Après toutes ses explications, les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du 26 février 2021.

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour la délibération relative à l'adhésion au service pluriannuel « Conseil Énergie Partagé » proposé par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2020
 - Affectation de résultats
 - Devis du tracteur
- Choix des lanternes pour la « Rue de la Mairie » et la « Rue de l'Église »
 - Demande de subvention départementale pour les lanternes
 - Mise en place de l'entretien professionnel annuel
 - Trottoirs du cimetière et Rue de Braches
- Adhésion au service pluriannuel « Conseil en Énergie partagé » proposé par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme

